



ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER

# CCAS du 26 juin 2015

## Déclaration et compte-rendu CFDT

Mesdames, Messieurs les membres du CCAS.

Force est de constater que de nombreux chefs de service s'exonèrent d'appliquer la circulaire du 9 octobre 2014. Certains mènent des négociations de marchand de tapis pour accorder de manière irrégulière des décharges inférieures à 50% d'un temps plein. Cela a pour conséquence l'abandon par certains présidents de leurs fonctions car les conditions imposées pour exercer l'action sociale ministérielle, et notamment dans les DDT, deviennent inacceptables.

Certains CLAS ne sont toujours pas constitués et dans d'autres, personne ne se propose pour assumer les fonctions exigeantes d'un président de CLAS.

Nous demandons à l'administration que les ministres rappellent fermement à tous les chefs de service en charge d'agents de notre ministère, de se conformer à la circulaire précitée, faute de quoi la CFDT envisage tout recours administratif pour entrave à la liberté d'action syndicale.

Les agents ne sont pas comptables des diminutions d'effectifs et ce n'est pas l'action sociale qui doit en subir les conséquences. Nous contestons la volonté de réduire les moyens financiers et humains. Une logique purement économique est antinomique avec l'action sociale. Les CLAS sont aujourd'hui un outil indispensable pour des personnels de plus en plus fragilisés.

Par ailleurs, nous rappelons que tout agent, actifs et retraités, de nos ministères, et quel que soit le service d'affectation doit pouvoir bénéficier de l'action sociale et éventuellement participer aux instances de celle-ci.

La situation financière des agents continue de se dégrader, les bilans des « prêts sociaux » et « aides matérielles » en sont la preuve absolue. En conséquence, la CFDT insiste sur la nécessité de renforcer et de revaloriser les aides envers les personnels :

- Prêts de décohabitation,
- Prêt installation,
- Prêts sociaux
- Prêts à l'amélioration de l'habitat

Nous nous inquiétons du rapport du 31 mars 2015 des Préfets pré figurateurs au Premier ministre. Quel avenir pour les régions fusionnées et quelles perspectives pour l'action sociale ?

Dans le cadre de cette nouvelle réforme territoriale menée à la hussarde et sans concertation réelle avec les organisations syndicales, des agents vont se retrouver confrontés à des situations personnelles et en particulier financières difficiles. La CFDT demande :

- Des logements relais,
- La prise en charge des surcoûts pour les déménagements,
- La prise en charge des dépenses notariales suite aux mobilités imposées,
- La mise en place d'une aide similaire à l'ADL du MAAF en la déplaçant.

Par ailleurs, nous demandons à ce que les réseaux d'assistants sociaux soient fortement mobilisés et dotés en conséquence pour accompagner les agents dans le cadre de ces restructurations.

Toujours dans la perspective de ces fusions de régions, qu'en sera-t-il des CRCAS, d'autant que certains ne sont toujours pas mis en place ?

Dans le même temps, les bénévoles des ASCE restent dans l'incertitude quant aux garanties de préservation du patrimoine social, essentiel pour l'accès à des vacances pour de nombreux agents.

La tâche qui nous attend, TOUS, au sein de cette instance sera dense et exigeante. Nous devons les uns et les autres, être à la hauteur de ces enjeux.

Pour conclure, la tenue d'un CCAS à l'hôtel de Roquelaure, en présence des ministres serait un signe fort de leur attachement à l'action sociale dans leurs ministères.

Le président du CCAS nous informe du décès de Monsieur Alain AMPHIMAQUE survenu tragiquement le 23 juin 2015 au centre d'intervention de la DIRIF à Champigny-sur-Marne ; l'ensemble des membres du CCAS respectent une minute de silence.

Suite aux différentes déclarations préalables des représentants de la CFDT, de la CGT, et de Solidaires, M. Le Guern – adjoint au DRH - répond et précise que :

- M. Cazottes – DRH est au CHSCTM, nous demande de l'excuser,
- Leur intention n'est pas de généraliser les CCAS le vendredi.

M. Billiottet - Sous-directeur des politiques sociales, de la prévention et des pensions, se présente nous indique qu'il s'engage à rencontrer tous les acteurs de l'action sociale et précise que son parcours professionnel le rend très à l'écoute de tous les sujets relevant du domaine social.

En réponse à notre intervention sur la mise en place des CLAS, M. Le Guern nous informe que l'administration va veiller à ce que les CLAS se constituent, que les décharges d'activités soient bien délivrées et stipule qu'à ce jour 89% des CLAS sont installés ; sur 136 on en est à 124. Le tableau remis évolue tous les jours. Néanmoins il reste quelques services qui refusent de les mettre en place et la réglementation leur a été rappelée en lien avec la DGAFP et le SGG.

Sur la réforme territoriale, réforme importante, l'administration comprend les interrogations des agents, mais en même temps elle précise la nécessité de l'investissement car il faut construire les réponses et les outils d'accompagnement de la réforme.

Le Préfet Nevache a néanmoins été clair : lorsque des mutualisations sont réalisées qui permettent des gains d'ETP, ceux-ci doivent rester dans les services où ils ont été comptabilisés.

Sur les temps de décharges, un état des lieux sera fait, les situations sont à peu près similaires à celles des anciens CLAS.

### **I – Validation du PV de la séance plénière du 24 mars 2015.**

Après quelques remarques, le PV est validé.

### **II – Présentation pour validation du projet de règlement intérieur du CCAS**

Ce règlement intérieur a été revu par la commission n°1.

Vote pour à l'unanimité.

### **III – Présentation des axes de travail des commissions par chaque président.**

Vous trouverez ci-joint le bilan 2014 et les axes de travail 2015 de la commission 4 dont la CFDT, en la personne de Sylvia Boisbourdin, assure la présidence.

Sylvia stipule qu'elle est favorable à des groupes de travail avec d'autres commissions puisque nous travaillons sur des sujets communs, mais souhaite savoir comment ils seront mis en place.

Ch. Mathis répond qu'il nous invitera pour ce groupe de travail.

### **IV – Information sur la formation des présidents de CLAS**

L'administration nous informe que cette formation est déjà mise en place pour les nouveaux présidents de CLAS. Il y aura 3 sessions de 2 demi-journées :

- 10 au 12 juin à Toulouse (réalisée),
- 23 au 25 octobre à Pont à Mousson,
- 25 au 27 novembre au CVRH de Rouen.

Cette formation comporte deux dimensions : théorique et pratique.

### **V – Information sur le budget de l'action sociale**

L'administration commente les tableaux qu'elle nous a adressés.

Taux de consommation des crédits

hors titre 2 au 31 mai 2015 : 38% contre 47% au 31 mai 2014

Titre 2 (politique de soutien aux familles) au 31 mai 2015 : 31% contre 25% au 31 mai 2014.  
CFDT : sur ce titre 2, Mayotte n'a aucune consommation, pas de crédit et donc pas de décharges. Merci de nous expliquer pourquoi.

L'administration nous répond qu'elle va regarder pourquoi il n'y a aucune demande de crédit.

CFDT : il y a des problèmes d'information et de formation du fait d'un renouvellement considérable des présidences de CLAS. Sur l'Ile-de-France, à part Éric Tavernier tous les présidents de CLAS sont nouveaux, il est le plus ancien avec un an d'ancienneté.

Sur le budget, M. Le Guern nous informe qu'ils ont réussi à maintenir le niveau des crédits CIL cette année, mais cela va être difficile.

### **Point sur la convention FIPHFP par Mme Palud-Gouesclou**

Le projet de convention 2015-2017, pour un montant de 3 712 616€, a été présenté au comité d'engagement du FIPH et a été accepté, puis il a été présenté et accepté au comité des aides du FIPH le juin et sera présenté au comité national du FIPH le 7 juillet pour validation. L'objectif est de récupérer la première tranche des crédits d'environ 1 300 000M€ ; ceux-ci n'arriveront certainement pas avant fin août.

### **VI – Projet de création du CLAS inter-services DREAL Rhône-Alpes/DDT Rhône/CETU**

Les informations transmises par l'administration ne sont pas claires car les avis de tous les services n'ont pas été transmis. Par ailleurs, un CLAS inter services existait déjà avec l'ENTPE ; aucune décision n'acte la dissolution du précédent CLAS inter services.

Ch. Mathis propose de surseoir à cette décision en attendant que l'administration nous renvoie les documents pour validation par mail : la CFDT, l'UNSA, la CGT et FO sont d'accord, Solidaires attend de voir.

M. Le Guern nous informe que le SG a écrit aux EPA VNF, IFSTTAR et CEREMA afin de les relancer sur la signature des conventions.

### **Constitution d'un vivier de formations pour formations des présidents de CLAS et CRCAS.**

FO : M. Pascal West

CGT : Patrick Tilliole

UNSA : Bruno Koubi

Solidaires : Patrick Longe et Bernard Cirefice

CFDT : personne pour l'instant. Nous devons en parler avec P. Blandel, absent ce jour.

Ch. Mathis remercie M. Le Guern de sa présence et lève la séance à 12h15.